

RECTIFICATIF dans le faire-part de

Madame Paule SEREX

Survenu dans sa 77ème année à la suite d'une longue maladie supportée avec courage.

L'incinération aura lieu le 11 décembre 2012.

Culte au Temple de La Tour-de-Peilz à 14h15 .

Honneurs à la sortie de l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part